



# CHARTE LES RDV SOLIDAIRES

<b>N</b> om :			
Prénom :			
renom :	 	 	

## 🕇 e suis un(e) Audioprothésiste Solidaire et Mécène de l'association AuditionSolidarité,

#### 🕇 e m'engage pour une durée d'une année à compter de la signature de cette charte à :

- recevoir dans le cadre des RDV Solidaires des personnes démunies (sans couverture sociale ou bénéficiant de l'AME) malentendantes au sein de mon centre auditif;
- ne pas recevoir dans le cadre des RDV Solidaires des personnes bénéficiant de la CSS (Complémentaire Santé Solidaire);
- sensibiliser mes collaborateurs au fait qu'ils puissent recevoir un appel de Marion ou Marine chargées chez AuditionSolidarité de l'organisation des RDV Solidaires et acter la demande de rdv;
- réceptionner la mallette solidaire comprenant un panel d'appareils auditifs (contours), des dossiers patients et des piles ;
- recevoir classiquement le patient, l'appareiller si besoin et lui confier son dossier ;
- proposer au patient un suivi d'appareillage (au moins I/an);
- scanner le dossier patient après chaque rdv et le transmettre à AuditionSolidarité;
- apposer l'autocollant « CŒUR » Audioprothésiste Solidaire fourni par AuditionSolidarité sur la porte d'entrée de mon centre auditif afin de m'identifier;



- ne pas réaliser de publicité commerciale autour de ma participation aux RDV Solidaires et demander l'autorisation d'AuditionSolidarité avant toute communication et publication relative à l'opération des RDV Solidaires;
- retourner la mallette solidaire et son contenu non utilisé à AuditionSolidarité à la cessation de ma participation à l'opération RDV Solidaires.

# Je m'engage sur mes centres auditifs mécènes d'AuditionSolidarité suivants (entité / adresse / nombre de personnes démunies pouvant être accueillies par an):

Entité du centre	Adresse postale du centre	Nombre de personnes démunies / an
		5 / 10 / 15 / autre :
		5 / 10 / 15 / autre :
		5 / 10 / 15 / autre :
		5 / 10 / 15 / autre :
		5 / 10 / 15 / autre :
		5 / 10 / 15 / autre :

## **j**e peux également :

- facturer à AuditionSolidarité le coût de la fabrication des embouts (facture à envoyer à <u>association@auditionsolidarite.org</u>) en précisant le nom du patient appareillé ;
- prendre en photo si cela est possible le patient appareillé en ma compagnie ; dans ce cas, signer les 2 droits à l'image joints ;
- envoyer la photo et les 2 droits à l'image signés sur : association@auditionsolidarite.org;
- réapprovisionner au fur et à mesure ma mallette solidaire en appelant AuditionSolidarité au 05 58 35 42 32.

À	l'issue de la période d'une année à compter de la signature, et à défaut de dénonciation par tout moyen
u	n mois au moins avant la date prévue de son expiration, le présent engagement se renouvelle par tacite
r	econduction par périodes successives d'une année.

Fait à	le

Mention « lu et approuvé », signature et tampon.



MERCI !!